

Epreuve U33 : Travaux pratiques de préparation et de conditionnement de médicaments

MATIERE D'ŒUVRE ET MATERIEL CANDIDAT - SUJET n°27

Matière d'œuvre nécessaire par candidat	
Désignation du produit	Quantité
Belladone teinture	6 g
Calcium carbonate	6 g
Cellulose microcristalline	5 g
Eau purifiée	90 g
Gomme arabique	10 g
Lactose	5 g
Méthoclopramide solution aqueuse titrée au 1/100ème	20 g
Paracétamol	2 g
Pholcodine	0,50 g
Pin huile essentielle	0,20 g
Silice colloïdale hydratée	5 g
Sirop simple	35 g
Sodium bicarbonate	6 g
Suppocire	25 g
Witepsol	25 g

Pour les produits qu'il est nécessaire de remplacer par d'autres, se reporter à la liste des factices

Seuls les conditionnements nécessaires sont mentionnés dans la liste MO, il appartient aux centres d'examen de mettre à la disposition des candidats des conditionnements complémentaires justifiant la rubrique "Choix du conditionnement".

Remarque : les quantités indiquées permettent de réaliser chacune des préparations une fois. Le candidat peut choisir de refaire une ou plusieurs préparations : en tenir compte dans les quantités mises à disposition le jour de l'épreuve.

Liste complémentaire matériel, outillage nécessaire par candidat *	
<u>Pour gélules :</u>	<u>Autres conditionnements :</u>
Plaques gélules 0, 1, 2 Socle gélulier Gélules 0, 1, 2 Boîte à gélules	1 Flacon de 150 mL 1 moule de 6 "Suppostérial" Adulte

* Il appartiendra à chaque académie de définir, parmi ces matériels et outillage, ceux qui seront mis à disposition des candidats dans le centre d'examen et ceux qui devront être apportés par les candidats.